

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
COMMUNE DE LA TRINITE SUR MER
PROJET DE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par délibération du Conseil municipal en date du 17 mai 2019, il a été décidé le lancement d'une enquête publique afin de déclasser la parcelle cadastrée section AE n°189 p et les parcelles issues du domaine public non cadastré jouxtant celle-ci au sud et à l'ouest pour une superficie d'environ 283 m².

Par arrêté n°2019-084 du 20 juin 2019, le maire de la Trinité sur mer a prescrit l'ouverture de l'enquête publique précitée.

Les modalités de consultation du dossier d'enquête publique sont les suivantes :

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront librement consultables à l'accueil de la mairie du 9 juillet au 25 juillet 2019 : le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le jeudi et samedi matin de 9h00 à 12h00.

Les pièces du dossier sont également consultables sur le site internet de la commune.

Le Commissaire enquêteur, Monsieur Gérard JAN, est désigné commissaire enquêteur.

Accueil du public :

le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie, soit :

- Mardi 9 juillet de 14h00 à 17h00
- Samedi 13 juillet de 09h00 à 12h00
- Jeudi 25 juillet de 14 h00 à 17h00

Le public pourra consigner ses observations écrites relatives au projet de déclassement sur le registre d'enquête mis à disposition en mairie pendant toute la durée de l'enquête publique aux horaires indiqués ci-dessus ou formulées par écrit au commissaire enquêteur et adressées à la Mairie par courrier ou courriel (enquete.publique@latrinitesurmer.fr).

A l'expiration de l'enquête, le Commissaire enquêteur constatera sur le registre la clôture de l'enquête et transmettra le dossier dans un délai d'1 mois au Maire après avoir mentionné ses conclusions.